

## 29 avril 2009 – session spéciale du CN

07.3822 Ip. Aubert                    Master en sciences infirmières  
07.3876 Ip. Schenker                Mesures du Conseil fédéral contre la détérioration de la  
qualité de la formation en soins infirmiers

Je m'exprimerai ici au nom du groupe socialiste concernant les interventions qui touchent le domaine des HES.

Si nous saluons l'autorisation enfin obtenue de la part de l'OFFT pour ouvrir le Master en soins infirmiers à la HES-SO dès août 2009, la question globale de la formation en soins infirmiers n'est pas complètement résolue par cette décision et méritera encore des avancées.

Quelques points restent choquants et devront trouver des solutions dans les mois et années à venir :

- L'obtention a posteriori du titre de HES pour les personnes qui sont titulaires d'un diplôme d'une école supérieure transformée en HES est maintenant acquise dans de nombreuses professions, ouvrant ainsi, sous certaines conditions, la possibilité de s'inscrire à des études de Master. 15'000 personnes ont ainsi en Suisse reçu une telle reconnaissance de l'OFFT depuis 2000. Ces personnes sont actives dans les domaines de la technique, de l'économie, du design, du travail social et des arts, et depuis cette année, pour les diplômés en physiothérapie, ergothérapie, diététique, sage-femme et homme sage-femme. Cette reconnaissance est refusée jusqu'ici pour les infirmières/infirmiers. Je ne vous cache pas que la frustration est grande chez des infirmières de Suisse romande fort intéressées et encouragées par leur employeur à entreprendre des études de master.
- Le fait qu'une telle reconnaissance soit refusée dans ce domaine est révélateur entre autre d'une profession très majoritairement féminisée : de là à parler de discrimination homme/femme de la part de l'OFFT ? Force est en tout cas de constater que ces équivalences n'ont pas fait un pli dans les professions techniques et économiques ou pour les physiothérapeutes, certes moins nombreux, mais aussi majoritairement masculins...
- Les milieux de la santé ont tiré la sonnette d'alarme sur le manque inquiétant de personnel dans la santé pour l'avenir, actuellement

déjà constitué à plus de 40% par du personnel venu de l'étranger. Les équivalences entre les diplômes suisses ES et HES et les diplômes étrangers posent des difficultés qu'il y a lieu de résoudre rapidement, en gardant à l'esprit qu'il est nécessaire, pour pallier à la pénurie, de rendre ces professions attractives auprès des jeunes. Dans cette perspective il est intéressant de noter que le nombre d'étudiantes et d'étudiants a augmenté en Suisse romande depuis la transformation des ES en HES, d'environ de 20% entre 2002 et 2006, avec une augmentation aussi du nombre de jeunes gens, signal que la profession au niveau bachelor est prisée par les jeunes.

Cette question des formations dans le domaine de la santé doit bénéficier de toute l'attention de l'OFFT et du monde politique dans les mois et années à venir ; le groupe socialiste restera extrêmement attentif à cette problématique.